

DÉCOUVRIR LA BAIE DE SOMME À VELO « SUR LE BITUME »



Le Syndicat mixte pour l'aménagement de la côte picarde (Smacopi) a eu l'heureuse idée d'équiper la région de la Baie de Somme de pistes cyclables, offrant aux promeneurs **des parcours qui se fondent agréablement dans le paysage**. Pour la réalisation de ces pistes, le choix du maître d'œuvre, la DDE de la Somme, s'est porté sur un enrobé bitumineux de conception et de fabrication spéciales.

« **La réalisation** de la dizaine de kilomètres de pistes cyclables en enrobé bitumineux que nous comptons aujourd'hui à notre actif dans la Baie de Somme est une belle aventure et une jolie victoire pour le bitume, se réjouit Christian de Bray, chef d'agence Colas à Amiens. Au départ pourtant, nous savions que le donneur d'ordres envisageait plutôt, comme solution de base, une réalisation en béton hydraulique, conformément à celle qui avait été réalisée auparavant. Mais nous avons pris le risque de proposer une variante reposant sur une

solution bitume, parce que nous avons la conviction qu'elle répondait mieux au cahier des charges et aux besoins des usagers. Nous avons été entendus et cette solution fut retenue pour une partie, et nous espérons bien réaliser d'autres tronçons dans les années à venir. Dans les recommandations initiales, en effet, le béton hydraulique avait été choisi pour ses qualités multiples : résistant aux charges et durable dans le temps, recyclable et neutre par comparaison aux produits bitumineux, disponible localement et d'un coût d'entretien réduit. »

ASSURER LE CONFORT DES USAGERS

Un facteur cependant avait été oublié, c'est le confort des usagers. Tous les pratiquants du cyclisme le savent, le plaisir de pédaler dépend largement de la nature du revêtement sur lequel roule le vélo.

« Entre les sensations heurtées que l'on éprouve en roulant sur des dalles de béton et celles, beaucoup plus fluides, que procure un bon revêtement en enrobé bitumineux ne présentant aucune disconti-



Le plaisir de pédaler confortablement sur une surface parfaitement roulante.

nuité, poursuit Christian de Bray, *il n'y a pas de comparaison possible.* »

C'est en mettant en avant le confort du cycliste, tout en respectant intégralement toutes les clauses du cahier des charges, que les partisans de l'enrobé bitumineux ont convaincu. La démarche de Smacopi, adoptée par la DDE de la Somme, était guidée par la volonté d'offrir aux usagers un réseau de pistes cyclables hautement attractif.

« Notre volonté est de développer l'accueil des touristes qui nous rendent visite et celui des voyageurs qui passent à proximité, explique Thierry Balesdent, porte-parole de Smacopi. Aussi favorisons-nous toute solution qui va dans le sens d'une plus grande attractivité de notre région et de nos équipements. »

RESPECTER LE PAYSAGE

Il ne suffisait pas d'être mieux disant sur la clause additionnelle (donc facultative) du confort des usagers, il fallait commencer par répondre exactement aux clauses obligatoires, telles qu'elles figuraient au cahier des charges. Parmi celles-ci, l'une d'elles exigeait que les pistes s'intègrent harmonieusement dans le

paysage, en offrant l'aspect de surface le plus naturel possible. Une autre clause stipulait que l'entrepreneur ferait appel à des matériaux d'origine locale pour la réalisation du revêtement. Pour respecter le premier point, il n'était donc pas question de faire du « noir ». Le choix d'un enrobé blanc, à base d'un liant incolore s'imposait. « Nous avons d'abord pensé pigmenter le liant pour obtenir la couleur de l'enrobé coloré, rappelle Christian de Bray. Mais nous avons écarté cette solution au profit d'un liant de synthèse translucide, la couleur de l'enrobé étant déterminée par celle des granulats. »

UTILISER LES MATÉRIAUX D'ORIGINE LOCALE

Le cahier des charges stipulait que l'on ferait largement appel aux matériaux locaux. Pour satisfaire cette exigence, le choix de l'entreprise soumissionnaire s'est porté, pour les granulats, sur les calcaires du Boulonnais, extraits près de Boulogne-sur-Mer, et sur les galets de mer calcinés, en provenance de Cayeux-sur-Mer.

Le galet calciné est un produit de la société Silmer, obtenu à partir de galets ramassés en



Le choix d'un enrobé clair, à base d'un liant incolore et de granulats d'origine locale, a permis la réalisation d'une piste qui s'inscrit harmonieusement dans le paysage.





LE PLAN VÉLO

L'objectif final du Plan Vélo, mis en œuvre par le syndicat mixte d'aménagement de la côte picarde, est de réaliser une infrastructure continue entre le Pas-de-Calais et la Seine-Maritime : 70 km de pistes cyclables en site propre, de l'Authie à Mers-les-Bains... et de créer un produit touristique global : déplacement, hébergement, restauration et visites de site.

Les premiers tronçons du Plan Vélo côte picarde ont été réalisés en 2001 en respectant un certain nombre de partis :

- les ouvrages du Plan Vélo s'insèrent dans le paysage et ne s'y imposent pas ;
- la largeur de la piste est d'environ 2,80 m, en fonction des emprises disponibles ;
- en matière de paysage, la palette végétale utilisée pour accompagner la piste a tenu compte de l'environnement existant ;
- pour permettre le franchissement des fossés/canaux, les passerelles en bois (ou estacades) ont été privilégiées, aux dépens des buses ;
- des clôtures encadrant la piste ont été posées dans un souci de sécurité des cyclistes et/ou de protection des milieux naturels ;
- dans les secteurs plus urbains, des cheminements piétons ont été réalisés le long de la piste.

Pour plus d'informations, consulter le site web : www.bale-de-somme.org

➤ bord de mer et portés au four à très haute température ; ils en sortent brûlés et de couleur blanche. Ce matériau est ensuite broyé en poudre pour constituer des charges destinées à divers produits, comme les pâtes dentifrices ou les cosmétiques. Il est exporté dans le monde entier pour ces usages. À partir du galet calciné, on peut aussi fabriquer des petits granulats de couleur blanche, légèrement luminescents, le Granusil (granulométrie 2/5). Ce sont ces granulats qui ont été incorporés dans le Colclair mis en œuvre dans les pistes cyclables. « Grâce à ces deux matériaux, poursuit M. de Bray, nous avons pu fabriquer un enrobé très clair, d'un aspect très proche de celui d'un chemin de terre, qui se confond avec le paysage, ce qui nous a dispensés d'ajouter un colorant au liant de synthèse. »

APRÈS QUELQUES TÂTONNEMENTS, LE RÉSULTAT EST SATISFAISANT

Le résultat satisfaisant a été obtenu après un certain nombre de tentatives, avec et sans colorant, effectuées dans le laboratoire de la station d'Amiens, à l'aide de la mini-centrale d'enrobage habituellement destinée à d'autres essais. « Pour la formulation, nous étions dans les conditions normales d'une piste cyclable où le risque d'orniérage est inexistant. Nous avons donc fait un enrobé riche en liant pour qu'il se tienne bien. Le granulat est un mélange de sable calcaire 0/4, de 2/5 Granusil de Silmer, auquel nous avons ajouté un peu de sable de rivière roulé pour améliorer la manabilité. Pour la couche de base, nous avons utilisé des gravas non traités, car si les contraintes d'utilisation sont faibles, il fallait que



Pose manuelle d'un raccord à proximité d'une passerelle.

l'entreprise puisse faire passer camions, finisseur et compacteurs. »

Les échantillons, présentés à la DDE et aux responsables de Smacopi, montrant l'aspect du revêtement neuf, et après usure sur des carrés de 40 cm de côté, furent suffisamment convaincants pour faire changer d'avis les décideurs sur les avantages respectifs des matériaux au liant hydraulique et de l'enrobé bitumineux.

Dix kilomètres de pistes cyclables ont été réalisés selon ce procédé. D'autres tranches de travaux sont prévues pour 2003 et les années suivantes, puisque le projet est de raccorder les pistes de la côte picarde au réseau européen des « véloroutes », en direction de la Belgique et des Pays-Bas, côté nord, et de la Normandie, côté sud. Un joli programme pour les enrobés bitumineux... ||



Épandage mécanique de l'enrobé clair.

INTERVENANTS

- Plan Vélo côte picarde
- Maître d'ouvrage : Syndicat mixte pour l'aménagement de la côte picarde (Smacopi).
- Conseil général de la Somme
- Maître d'œuvre : DDE de la Somme.
- Entreprise : Colas Nord Picardie.
- Coût du programme : 46 000 €.